



Maxime PREVOT - Vice-Président du Gouvernement wallon

Travaux publics - Sécurité routière
Santé - Action sociale
Zones d'activités économiques
Patrimoine

Communiqué de presse

Chantier de réhabilitation de revêtement sur la E411 entre Wellin et Rochefort

07-04-2015

Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière a le plaisir de vous annoncer que les travaux de réhabilitation de la E411 entre Wellin et Rochefort commenceront ce mercredi 8 avril.

Attendu de longue date, ce chantier permettra la rénovation et la réhabilitation de ce tronçon autoroutier à la lumière notamment de **la sécurité, la mobilité et la qualité des routes.**

Détails du chantier

Timing

Début : 8 avril 2015 (mise en place de la signalisation) et 12 avril 2015 en soirée (modification effective de la circulation)

Fin : hiver 2015 (sous réserve des conditions météorologiques)

Travaux

Il s'agit d'un chantier de réhabilitation du revêtement de la bande d'arrêt d'urgence et de la bande de droite sur 9 kilomètres entre la sortie 23 (Wellin) et la sortie 22 (Rochefort). Le revêtement de ces deux bandes sera entièrement démolé jusqu'à la sous-fondation avant d'être reconstruit en béton armé continu et recouvert par un hydrocarboné.

Conséquence sur la circulation

Durant le chantier, la circulation s'effectuera sur

- une voie vers Bruxelles (en contresens) sur laquelle la vitesse sera limitée à 70km/h ;
- 2 voies vers Luxembourg sur lesquelles la vitesse sera limitée à 90km/h.

La station Total de Wellin restera accessible aux usagers circulant dans les deux sens pendant la durée des travaux.

Pour la sécurité des ouvriers et des usagers, la police de la route veillera au respect des limitations de vitesse sur ce chantier par des contrôles radars réguliers. Les radars sont de réels outils de sécurité routière et constituent un moyen complémentaire pour diminuer le nombre d'accidents de la route et éviter de trop nombreux drames familiaux. Ils sont d'ailleurs annoncés par des panneaux afin de demander aux automobilistes de réduire leur vitesse dans la zone traversée.

Coût

Ce chantier est financé à 100% par la SOFICO à hauteur de **8.646.000 TVAC** et sera réalisé avec l'aide technique de la Direction des Routes du Service Public de Wallonie.

Contact Presse : Audrey JACQUIEZ – Porte-parole du Ministre Maxime PREVOT – 0497/161.861